

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE
RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
ET
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



N° 32 - DÉCEMBRE 1961

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

N° 32 - DÉCEMBRE 1961

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

21 OCTOBRE 1961

La séance fut ouverte à dix-sept heures, sous la présidence de M. Jean Sainte Fare Garnot, qui venait d'être élu Président par le Comité réuni auparavant en vue de l'élection d'un nouveau Bureau.

Présentation du nouveau Bureau

Le Président présenta tout d'abord à l'Assemblée les noms de ses nouveaux collègues du Bureau :

MM. Posener et Leclant, vice-présidents;
Vercoutter, secrétaire;
Valeur, trésorier.

Compte rendu de la précédente Assemblée

En l'absence de M. Vercoutter, secrétaire, M. Valeur lut le procès-verbal de la précédente assemblée générale du 17 décembre 1959 qui fut adopté à l'unanimité.

Membres excusés

M. Valeur donna ensuite lecture d'un extrait d'une lettre du même jour par laquelle Mme Desroches-Noblecourt, grippée, pria le Président d'excuser son absence

et lui présentait sa démission des fonctions de secrétaire, qu'elle n'était plus en mesure d'exercer en raison de ses missions successives en Egypte pour le Centre de Documentation et pour la Sauvegarde des Monuments de la Nubie. Le Président adressa ses remerciements à Mme Desroches-Noblecourt pour son œuvre.

S'étaient encore excusés :

Mme Billot, M. de Blacas, M. Gilbert (Bruxelles), M. Josef Janssen (Leiden), M. Lacau, M. Mariaux, Mlle Monnet, Mme Varda, M. C. de Wit (Bruxelles), Mlle Wallert ((Munich), MM. A. et J.-Cl. Zivie.

Présentation de nouveaux Membres

Membre d'honneur : S.A.I. le Prince Mikasa (Tokyo).

Membres actifs : M. Aubert, M. de Blanchonval, Mme Boutakoff, Mme Dervichian, Mme Faure, M. Germond, M. Giveon, Mme Gout, M. Greenwald, Mme Halleur, Mme Jernakoff-Nicoaleff (San Francisco), Mlle Laffont, Mme de La Haye, M. de Miceli, M. Moulavre, M. Pizzorno (Gênes), M. Schenkel (Ludwigshafen), M. Vincenti, M. Alain Zivie, M. Jean-Claude Zivie.

Ecole d'Architecture de Belo-Horizonte (Brésil).

Institut Pontifical Biblique de Jérusalem.

Université de Cambridge.

Académie de Leningrad.

Warburg Institute de Londres.

New York Public Library.

Démission

La démission de Mlle Gillot (Lausanne) fut acceptée.

Evocation de la mémoire d'Etienne Drioton

Le Président passa ensuite au triste devoir qui lui incombait de faire l'éloge de son éminent prédécesseur, le Chanoine Drioton, disparu le 17 janvier 1961 (voir ci-après pp. 31 et suiv.).

Rapport financier du Trésorier

BILAN

Exercice 1959-1960

| Recettes | Dépenses |
|---|---|
| Cotisations 3.244,90 | Secrétariat 206,78 |
| Subventions et versements de membres d'honneur 1.300,00 | Frais postaux .. 314,20 |
| Vente de bulletins anciens 210,60 | Impressions de Bulletins et Circulaires 2.244,96 |
| Vente d'exemplaires de la Revue 487,50 | Remboursement de la majeure partie de notre déficit à l'Imprimerie Nationale 5.000,00 |
| Coupons de titres et agios crédit. 20,39 | Remboursement à l'Imprimerie Nationale du produit de la vente de la Revue 352,00 |
| Versements destinés au Comité de sauvegarde des monuments de Nubie 245,55 | Achat aux Presses Universitaires du Tome I de la Revue (pour être revendu) 23,04 |
| Prélevé sur les réserves 2.632,04 | |
| <u>8.140,98</u> | <u>8.140,98</u> |

L'exercice 1959-1960 se solde donc par un déficit de 2.632,04 NF, qui est prélevé sur les réserves.

Ce déficit est essentiellement dû au versement, décidé par le Président Drioton, de la somme de 5.000 NF à l'Imprimerie Nationale en vue d'atténuer le passif résultant de la vente déficitaire de la Revue.

L'Imprimerie Nationale s'étant cantonnée dans le rôle d'imprimeur n'a jamais fait la publicité désirable pour la diffusion de la Revue. Pour remédier à cette carence et

satisfaire en même temps au désir exprimé par le Centre National de la Recherche scientifique, dispensateur des subventions permettant l'impression de la Revue, le Bureau de la société a choisi la Librairie C. Klincksieck, 11, rue de Lille à Paris (7^e), en qualité d'éditeur.

Par ailleurs, le coût des anciens tomes de la Revue a été revalorisé.

Le Tome 12 de la Revue, pour lequel une subvention de 9.000 NF avait été accordée par le C.N.R.S. a été mis en vente au cours de l'été 1961. Les résultats déjà obtenus par l'éditeur se révèlent très satisfaisants.

Pour le Tome 13, qui paraîtra en 1962, une subvention de 10.000 NF a été allouée par le C.N.R.S.

A la clôture de l'exercice, soit au 31 décembre 1960, les disponibilités de la société se trouvaient ramenées à 5.394,89 NF.

Le Président a terminé son rapport, d'une part, en remerciant tout spécialement Mme A. Billot, membre d'honneur pour un geste une fois de plus généreux, d'autre part en faisant un nouvel appel aux membres de la société en faveur du Comité de Sauvegarde des Monuments de Nubie.

Renouvellement des membres élus du Comité

Le Bureau proposa ensuite le renouvellement des membres élus du Comité. Furent élus : M. L. Christophe, M. Edouard Dhorme, M. Ch. Maystre, le Comte J. Pirenne.

La place laissée vacante par le décès de notre éminent collègue, F. Charles Roux, fut attribuée à l'unanimité à M. l'Abbé H. Cazelles, professeur à l'Institut Catholique.

Communications

Deux communications étaient au programme :

M. Jean Leclant. — Le manuscrit NAF 20402 de la Bibliothèque Nationale de Paris (« Dessins de Nestor L'Hôte ») et le voyage de Jean Nicolas Huyot (1818-1819).

M. Serge Sauneron. — La légende des Sept Propos de Methyer au Temple d'Esna.

La séance fut levée à 18 h. 45.

SOUVENIRS SUR ÉTIENNE DRIOTON

par Jean SAINTE FARE GARNOT

C'est, je pense, au Musée du Louvre qu'Étienne Drioton, conférencier des Musées Nationaux, rencontra et forma ses premiers disciples. Ses auditeurs d'alors, fort nombreux et de tous les âges (l'un d'eux, élève d'un collège parisien, était en culottes courtes) se rassemblaient chaque lundi, après déjeuner, dans la grande salle des sarcophages romains au rez-de-chaussé du Louvre. L'abbé Drioton arrivait à l'heure dite, jeune, souriant. A sa suite, nous traversions l'aile aujourd'hui occupée par les statues grecques et tout le monde se retrouvait un peu plus tard dans la salle des grands monuments égyptiens, parallèle à la galerie d'Alger. Aux extrémités de cette salle immense, deux sphinx de granit rose, provenant de Tanis, montaient la garde. Le zodiaque de Dendéra, posé sur un socle, et donc inversé, se trouvait à peu près au centre. Ce décor, est-il besoin de le dire, nous impressionnait beaucoup.

Un exposé général servait de préambule. L'abbé Drioton parlait debout, dans un religieux silence. Ses auditeurs l'écoutaient assis, pour pouvoir prendre des notes, ce que presque tous faisaient. Le choix, très vaste, des thèmes traités, nous familiarisait avec les grands problèmes de l'ancienne Égypte. Histoire pure, histoire de l'art, archéologie, institutions, croyances religieuses et funéraires, vie quotidienne, tout y passait; au fond c'est un véritable cours de civilisation égyptienne — le premier en date — que professait ainsi l'abbé Drioton. J'en ai connu d'autres plus tard, sur le même sujet; aucun n'était plus dense, ni plus captivant. La visite proprement dite, destinée, selon une tradition chère aux grands musées, à illustrer par l'image, par le contact direct avec les monuments, des leçons consacrées à ceux-ci commençait alors. A la suite de notre guide, dont l'ardeur et l'amabilité ne se démentaient jamais, nous allions de salle en salle, de vitrine en vitrine, d'émerveillement en émerveillement.

La leçon terminée les uns, encore sous le charme, retournaient à leurs occupations et, en hiver, les brumes de la grande ville leur semblaient moins tristes. D'autres, encouragés par l'extrême affabilité du maître, demeuraient près de lui, posaient des questions : j'étais du nombre. Bien souvent, avec mon père, qui suivait aussi les conférences du lundi, m'est-il arrivé, dans mes jeunes années, d'accompagner à pied l'abbé Drioton, au sortir du Louvre, jusqu'à la maison de la rue Cassette attenante à l'Institut Catholique, où il avait sa « cellule ». Que de bons moments j'ai passés dans cette pièce, vouée à la méditation et au travail, mais où des tentures égyptiennes aux dessins pittoresques, aux vives couleurs, jetaient une note gaie. Sur trois côtés, des rayonnages pleins de livres, au nombre desquels figuraient des raretés, le Dictionnaire hiéroglyphique manuscrit de Chabas, par exemple. Sur le quatrième côté le lit, étroit et bas, masqué par un rideau. Près de la fenêtre, un bureau moderne et un fauteuil ; sur ce bureau un crucifix, un sous-main, des fichiers, quelques livres et une petite machine à écrire *Corona*, à caractères penchés, que nous connaissions tous. C'est dans ce cadre très simple que l'abbé Drioton composa ses premières œuvres, notamment son admirable *Introduction à l'étude des Hiéroglyphes*, en collaboration avec le regretté Henri Sottas qui d'emblée, en 1922, le classa au tout premier rang des égyptologues. C'est là aussi qu'il préparait ses cours.

On sait qu'en 1919 Philippe Virey, l'un de ses anciens maîtres, l'avait proposé pour lui succéder dans sa chaire de philologie égyptienne et copte, à l'Institut Catholique ; les autorités compétentes approuvèrent ce choix. Rarement vit-on réussite plus immédiate et plus totale, succession mieux assurée. « L'abbé », comme on l'appelait au Louvre, n'était pas seulement un conférencier de grande classe, mais un professeur-né ; on ne mit pas longtemps à s'en apercevoir. Trois beaux dons caractérisaient sa manière : intelligence, clarté, chaleur. C'était un régal de commencer avec lui l'étude du copte et de l'égyptien ; avec raison, il ne les dissociait pas l'une de l'autre. Quelle chance d'être un débutant, quand on débutait sous un tel maître ! Les progrès étaient réguliers, faciles, tant sa méthode était sûre, progressive, tant aussi sa sollicitude envers ses élèves était grande. A cette époque les instruments de travail, presque tous d'origine allemande, étaient coûteux et rares. L'abbé Drioton y suppléait en autogra-

phant, de sa propre main, des thèmes, des versions, des textes égyptiens entiers, longs (ainsi le conte du *Naufragé* ou celui des *Deux frères*) ou courts (la *Stèle d'Israël*, par exemple) dont un petit appareil à polycopier lui permettait d'obtenir, à domicile, autant d'exemplaires qu'il était souhaitable. Il lui advint même de publier, avec ces moyens simples, mais efficaces, un assez gros livre, le célèbre *Cours de Grammaire égyptienne* (1922), dans lequel tant d'étudiants en égyptologie firent leur apprentissage de l'écriture et de la langue. Ce faisant, Etienne Drioton restait dans la ligne de son père, libraire-éditeur à Nancy, mais il ne vendait ni son livre ni ses brochures. Destinée aux étudiants dont, par définition, les charges sont lourdes, cette documentation si précieuse était offerte en cadeau à ceux d'entre eux qui suivaient ses cours.

Grand pédagogue, l'abbé Drioton — qui devint chanoine, comme l'on sait, en 1936 — savait admirablement éveiller, soutenir, développer les vocations égyptologiques. Ses auditeurs libres étaient nombreux ; c'est là une qualité qu'il ne refusait à personne. Devenir son élève au sens plein du terme était autre chose : il fallait faire ses preuves, et le chanoine triait son monde sur le volet. Une fois choisi, l'on était adopté : tous les égyptologues français de ma génération et notre ami Charles Maystre, de Genève, en savent quelque chose. Nous devons à Etienne Drioton notre formation première, comme égyptologues, et en toutes circonstances nous avons reçu de lui les avis les plus judicieux, nous avons trouvé en lui l'appui le plus constant, le plus amical. Qu'il me soit permis de citer mon propre témoignage. Quand, au terme de mes études secondaires, je me tournai, décidément, vers l'égyptologie, Etienne Drioton mit mes parents en garde contre les dangers d'une spécialisation hâtive. « Latin et grec d'abord », leur disait-il à mon intention, « rien ne forme l'esprit comme la pratique assidue des auteurs et des langues classiques ». Ces conseils rejoignaient ceux d'autres maîtres, Paul Feyel et Frédéric Doudinot de la Boissière, dont j'avais été l'élève au Collège Stanislas. Je les suivis et m'en trouvai bien. Lorsqu'en 1933, jeune agrégé des Lettres, je m'adonnai entièrement à l'étude de l'égyptien ancien, l'entraînement philologique acquis durant les années précédentes, à l'Ecole Normale et en Sorbonne, me rendit des services inappréciables.

Un peu plus tard, je tombai gravement malade et dus interrompre mes travaux. L'ambition que je nourrissais

d'entrer un jour à l' « Ecole du Caire » me parut alors bien compromise; j'étais très découragé. Deux maîtres aussi généreux qu'ils étaient savants m'aidèrent à surmonter cette crise. Le premier était Alexandre Moret, que Drioton appelait, non sans humour, mais avec une réelle affection : « le Pape de l'égyptologie française ». Le second, on l'a deviné, n'était autre que « l'abbé ». Professeur au Collège de France, Président de la Société française d'Égyptologie, membre de l'Institut, Alexandre Moret était alors à l'apogée de sa carrière. Quoiqu'il fût en réalité très simple et très accueillant (je le découvris plus tard), il m'intimidait. Jamais sans doute je n'aurais osé me confier à lui, solliciter son aide, si l'abbé Drioton ne m'en avait donné l'idée, et le courage.

Une fois guéri, je repris mes études d'égyptologie, bien décidé à les poursuivre, et la question de la thèse qu'il fallait écrire pour obtenir le diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes se posa bientôt. Ce fut, pour Etienne Drioton, l'occasion de me donner une nouvelle preuve de sa bonté. Sur les conseils de Pierre Lacau, je m'étais intéressé à une formule funéraire égyptienne, l' « Appel aux Vivants », dont j'ambitionnai de me faire l'interprète et l'historien. Ce sujet, tout de suite, avait séduit Gustave Lefebvre et Alexandre Moret qui devaient être, l'un mon rapporteur, l'autre mon parrain. J'en parlai aussi, naturellement, à l'abbé Drioton. O surprise. Celui-ci, à l'Ecole du Louvre où il professait un cours d'épigraphe, depuis sa nomination comme conservateur adjoint au Département égyptien, aux côtés de Charles Boreux, avait consacré plusieurs leçons à ces mêmes formules. Quelques jours après, avec un bon sourire, il me remettait un petit carnet de couleur mauve que je vois encore : c'étaient ses notes de cours. J'y trouvai le résumé des pages lumineuses que Sottas, en 1913, avait écrites sur l'Appel aux vivants, un choix de textes, traduits par l'abbé, enfin un premier essai de classement dont les principes s'imposaient avec la force de l'évidence. Cette documentation si libéralement offerte me rendit, cela va de soi, les plus précieux services et, grâce à elle, mon enquête progressa rapidement.

(à suivre.)

LE VOYAGE DE JEAN-NICOLAS HUYOT EN ÉGYPTÉ (1818-1819) ET LES MANUSCRITS DE NESTOR LHOTE

par Jean LECLANT

On sait quels services les notes, les récits suivis (inédits, bien souvent), des voyageurs qui parcoururent l'Égypte et la Nubie, notamment au début du XIX^e siècle, peuvent rendre aux égyptologues. C'est ce qui donne une valeur toute particulière aux nombreux dossiers de ce genre que possède la Bibliothèque Nationale de Paris. Dans le catalogue général des manuscrits français dont H. Omont est l'auteur (1), ces dossiers constituent eux-mêmes cinq séries documentaires, correspondant aux papiers de Champollion, Jean Dujardin (chargé de mission en Égypte en 1838), Nestor Lhôte, Prisse d'Avennes et Salvolini. Ceux de Nestor Lhôte offrent un intérêt spécial, ne serait-ce qu'en raison de la personnalité de leur auteur, dessinateur de Champollion lors de l'expédition que celui-ci fit en Égypte en 1828 et auteur d'une œuvre publiée qui gagnerait à être mieux connue (2). Ils sont en outre très copieux (NAF 20394-20415) et renferment des documents de nature diverse. Laissons de côté les dix cartons (XIII-XXII : NAF 20406-20415) contenant des estampages. Ce qui frappe, dans les autres, c'est que les dessins n'abondent pas tellement. Rien dans les deux premiers dossiers (NAF 20394-20395), le cinquième et le sixième (NAF 20398-20399); un seul dessin dans le troisième (NAF 20396, croquis en couleurs). Il y en a un certain nombre, au contraire, et aussi des relevés, dans les dossiers n^o 4 (20397), 8 (20401), 11 et 12 (20404-20405); le dossier n^o 7 ne contient que des estampages. Restent deux dossiers, les neuvième et dixième (20402-20403), dont l'étude, toute récente, nous a réservé la plus inattendue des surprises.

Deux particularités les distinguent : d'abord l'écriture n'est pas la même ; elle est fine, plus serrée et penchée que d'habitude, et en outre on y trouve un nombre considérable de dessins et d'aquarelles (celles-ci très soignées) et aussi des croquis cotés, minutieux, des plans détaillés de monuments antiques. Tout cela donne l'impression d'être l'œuvre d'un architecte professionnel, ce que n'était point Nestor Lhôte. Une partie de cette œuvre graphique est datée ; voici quelques exemples que nous citons, non d'après la succession des feuillets, mais en suivant l'ordre chronologique. Il s'agit d'un voyage en Nubie, dont quelques étapes étaient les suivantes : Kalapsi, 22 décembre 1818 (nous respectons soigneusement l'orthographe, d'ailleurs variable) ; Dery, 21 janvier 1819 ; Epsambille (petit temple), 19 février 1819 ; Dery, 23 février 1819 ; temple de Maharaga, 28 février 1819 ; Dakke, 1^{er} mars 1819 ; Kalapchi, 6 mars 1819 ; Philae, 31 mars 1819 ; Eléphantine, 3 avril 1819. Ces dates, correspondant les unes à l'aller, les autres au retour, ne préjugent point de la durée du séjour sur chaque site. Les folios 21, 241, 271 et 344, par exemple, nous apprennent que le dessin, ou le relevé, ont été « terminés » un certain jour. Mais sans entrer dans les détails de cette chronologie, il suffit de retenir les années (1818-1819) au cours desquelles l'auteur des dessins et aquarelles rassemblés dans les dossiers 20402 a visité la Nubie pour s'apercevoir que cet auteur ne peut avoir été Nestor Lhôte. Celui-ci, mort prématurément en 1842, était né en 1804. Il aurait eu quatorze ans à l'époque où furent exécutés les dessins mentionnés plus haut ; or cette documentation graphique, et en particulier les croquis cotés, sont évidemment l'œuvre d'un adulte. Nous savons d'ailleurs à quelle date Lhôte est allé pour la première fois en Egypte (3) : en 1828, avec Champollion.

Nestor Lhôte étant ainsi mis hors de cause, il reste à savoir qui fut l'auteur de ces dessins précis, de ces jolies aquarelles. Un hasard heureux, l'an dernier, nous l'a fait découvrir : il s'agit de Jean-Nicolas Huyot (1780-1840), membre de l'Institut et professeur d'histoire de l'architecture à l'École des Beaux-Arts (4). Voici maintenant dans quelles circonstances nous avons été amenés à lui attribuer, sans hésitation, le contenu du dossier NAF 20402 de la Bibliothèque Nationale.

La thèse complémentaire de Doctorat ès Lettres soutenue le 18 juin 1961, en Sorbonne, par M. Moenis Taha-

Hussein, professeur agrégé des Lettres, ancien élève de l'École Normale Supérieure, est l'édition critique, avec commentaire, de deux carnets de route de Jean-Nicolas Huyot, appartenant à la Bibliothèque Nationale (manuscrits NAF 664 et 691). Le premier, qui compte 325 feuillets, presque tous écrits au crayon, nous a conservé le texte original du journal que Jean-Nicolas Huyot tenait avec soin, chaque jour, durant une longue mission qu'il remplissait en Grèce et en Orient. Le second, plus complet, est la copie, faite sensiblement plus tard, à l'encre, de ce même journal. Beaucoup plus lisible, et presque exempt des fautes d'orthographe, assez nombreuses, qui déparent le manuscrit NAF 664, il a, toutefois, deux inconvénients. D'une part il n'est point illustré, tandis que le manuscrit 664 est enrichi de croquis (parfois à l'aquarelle), de dessins et de plans, moins nombreux à vrai dire qu'on ne l'attendrait. D'autre part il présente des lacunes d'une certaine importance ; en se relisant, Huyot n'a pas toujours su déchiffrer ce qu'il avait écrit jadis. Les noms de lieux, dans les deux manuscrits, sont assez maltraités.

Membre du jury de M. Moenis Taha-Hussein, nous avons eu l'occasion, en collationnant l'édition dont il est l'auteur, de nous familiariser avec l'écriture du manuscrit 664. Au moment même où nous terminions ces collations, les besoins d'une recherche en cours, sur la Nubie, nous ont amenés à consulter les dossiers NAF 20402 et 20403 du fond Nestor Lhôte. Quel n'a pas été notre étonnement en reconnaissant, sur les feuillets enrichis de dessins, en noir ou en couleurs, de ces dossiers, l'écriture même de Jean-Nicolas Huyot (5). D'autres constatations allaient nous prouver que nous avions vu juste : les dates portées sur ces feuillets, avec indication des sites sur lesquels ont été exécutés les dessins et les aquarelles, coïncident absolument avec celles du carnet de voyage. Il n'est pas jusqu'aux déformations des noms géographiques, dans certains cas très caractéristiques (Epsambille pour Abou-Simbel), qui ne soient les mêmes, dans les deux cas. Enfin ce ne peut être par hasard qu'une lettre de Champollion, collée sur le folio 71 (6) et une lettre d'un officier de marine, collée sur le folio 102, sont toutes deux adressées à Monsieur Huyot « membre de l'Institut royal de France ». L'attribution du dossier 20402 (et aussi du dossier 20403, beaucoup moins riche, qui lui fait suite) à Jean-Nicolas Huyot peut donc être considérée comme acquise. Analysons, brièvement, le contenu de ces deux dossiers.

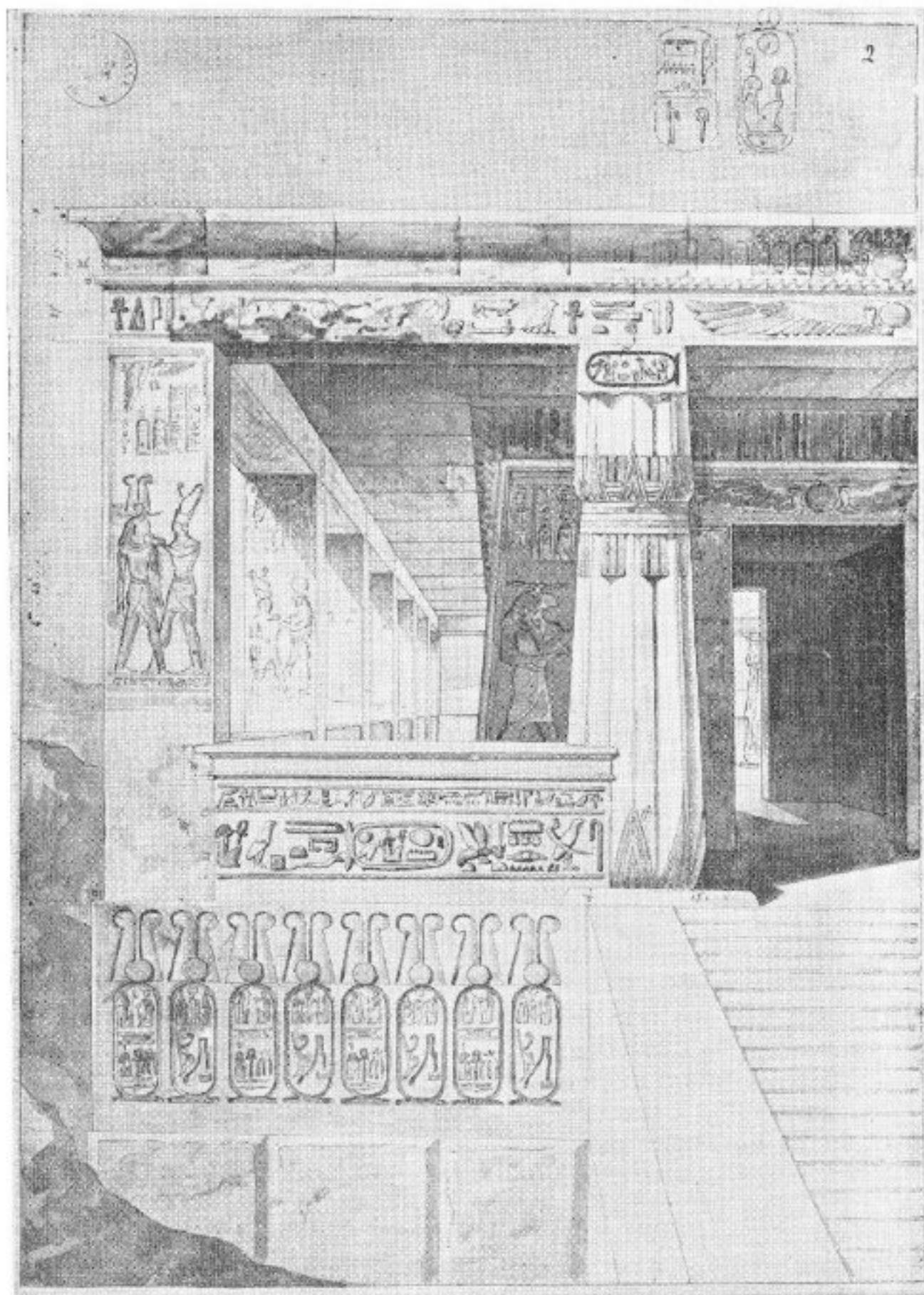


Fig. I - Le petit temple d'Aménophis III à Eléphantine
(Aquarelle de J.-N. Huyot)

Le premier est un gros in-folio et compte 361 feuillets. Le second feuillet (après la page de titre) est une belle aquarelle du temps d'Aménophis III à Eléphantine (détruit, comme l'on sait), faite le 3 avril 1819. Nous la reproduisons ici (fig. 1), d'après une photographie que nous a aimablement communiquée Madame J. Vandier d'Abbadie (7); elle donne une idée très juste, non seulement de l'élégance du dessin de Huyot, mais de sa précision. Sur les feuillets 6-17 on trouve tous les éléments d'une carte en couleurs de la Basse Nubie, présentée par sections, avec l'indication de toutes les localités et la mention des distances qui les séparent. Il va de soi qu'une telle documentation, à l'heure où se poursuit la campagne internationale pour le sauvetage des monuments de Nubie, présente un intérêt des plus actuels. Il en est de même des feuillets 21-49, au nombre de 37, consacrés à Philae. Le feuillet 69 — journal de route, de Thèbes au Caire — n'est autre qu'un fragment du manuscrit NAF 691 et, comme celui-ci, il est écrit à l'encre, sur grand papier; au contraire les feuillets 79 verso, 80 recto-verso, 81 recto-verso, écrits au crayon, sur petits feuillets, proviennent du manuscrit NAF 664, dont ils comblent certaines lacunes. Il s'agit toujours du journal de route, de Thèbes au Caire. D'autres feuillets se rapportent à Thèbes, les n° 64, 76 (plan de la rive gauche), 82-96 (Karnak — très important). Deux lettres originales, dont on a dit un mot plus haut, se trouvent aux feuillets 71 et 102. La première est de Champollion; nous y reviendrons plus loin. Voici le texte de la seconde, très précieuse, nous l'avons noté déjà, pour l'attribution du dossier : « Le lieutenant de Vau Ropert (ou : Ropezt), attaché au Département de Cherbourg (Port Maritime). Prie Monsieur Huyot de se rappeler que s'il va à Jérusalem de bien faire l'amitié de ne pas l'oublier pour un chapelet ou autres choses pour (un ?) de ses parents ecclésiastiques. Il le prie également de penser aux murailles anciennes à Athènes ». Plus loin, ce sont des cartouches pharaoniques dont on trouve les relevés aux feuillets 157-169, mais les légendes ne sont pas de Huyot; peut-être l'auteur en est-il Champollion lui-même. Au feuillet 161, la liste de cartouches numérotés est donnée — de la même main — comme provenant du « palais de Karnac » et, au feuillet 168, une autre liste est identifiée, dans les mêmes conditions, comme originaire de Louxor. Sur le feuillet 164, en dessous des cartouches 18 de Trajan, on lit ceci : « Huyot (Philée, grand temple n° 97) ». L'aquarelle collée sur le feuillet 179 (coupe d'un

temple ptolémaïque) est une anticipation, datant de 1818, sur les planches fameuses du grand traité de Perrot et Chipiez. Mais ce sont encore les feuillets 194-361 qui, pour les égyptologues, offrent le plus d'intérêt, car on y trouvera la documentation — d'une exceptionnelle richesse — que Jean-Nicolas Huyot avait recueillie en Nubie. Les noms géographiques (on l'a signalé déjà) sont bien souvent déformés, tout en étant aisément reconnaissables; voici quelques exemples : Soubouya (variantes : Es Saboua (8) — Ciboia — Subuy); Dendoura; Girshé; Kerticé; Gerphe Assan; Dery; Epsambille; Parebole; Thepa; Dake; Kalapchi (variante : Kalepsi). Ajoutons les noms, non déformés, d'Amada et de Maharaga. Dix-sept demi feuillets sont consacrés à Kertassi (Kerticé), 11 à Derr (Dery), 49 à Abou-Simbel (Epsambille). Quant au second dossier (NAF 20403), les dessins et aquarelles qui s'y trouvent sont aussi de Huyot, mais leur nombre est bien moins considérable : détail du plan de Karnak (feuille 2); plan de Karnak (feuille 3); vue du temple de Dakkeh — aquarelle (feuille 4); plan du temple de Mout, à Karnak (feuille 5); plan du temple d'Isis à Philae (feuille 6); plan du temple de Louxor (feuille 7).

Avons-nous pour autant, dans cet ensemble de dossiers et de registres (manuscrits NAF 664, 20402-20403), la totalité de l'œuvre graphique réalisée par Huyot lors de son voyage en Egypte et en Nubie (1818-1819)? Rien n'est moins sûr et des recherches ultérieures pourraient bien n'être pas inutiles. Le feuillet 6 du manuscrit NAF 20402 mentionne 430 dessins pour « les deux voyages », dont 354 feuilles pour l'Egypte-Nubie (9); mais on y lit aussi l'indication suivante : « De plus pour les deux voyages dix livres de notes et croquis ».

Comment cette documentation, en entrant à la Bibliothèque Nationale, a-t-elle pu être classée sous le nom de Nestor Lhôte? C'est un point délicat, qu'il faut maintenant examiner. Dans le « Registre d'acquisitions et dons, 1833-1848, Département des Manuscrits », mon attention a été attirée par la mention suivante : « 22 Déc. 1842, n° 3037. Acquisitions : Dlle (?) Huyot, Payé. Manuscrits et dessins du voyage de feu Huyot en Grèce et en Egypte, Prix convenu : 1.000 fr. ». Il s'agit sûrement des manuscrits NAF 664 et 691, de quelques autres papiers peut-être, mais non des manuscrits 20402-20403. Si ces derniers avaient fait partie du même lot, on ne voit pas pourquoi ils n'auraient pas été catalogués sous le nom de leur

véritable auteur. Reste à déterminer dans quelles conditions ils l'ont été, à tort, sous celui de Nestor Lhôte. Une explication se présente à l'esprit qui, semble-t-il, rend très bien compte de cette méprise. Ne faut-il point admettre qu'une partie importante des « documents Huyot » avait été communiquée à Nestor Lhôte et que — ne portant aucune indication d'origine — elle aurait tout naturellement été attribuée à celui-ci quand, après sa mort, ses papiers et dessins entrèrent à la Bibliothèque Nationale?

Un fait vient à l'appui de cette hypothèse; c'est la libéralité avec laquelle Huyot prêtait ses dessins et relevés à Champollion, dont Nestor Lhôte était l'intime collaborateur. A la suite de Mademoiselle Hartleben (10), héritière, d'ailleurs, d'une tradition ancienne (11), tout le monde admet que la découverte du 14 septembre 1822 a pour point de départ l'examen, par Champollion, d'un cartouche de Ramsès II, provenant d'Abou-Simbel, et de cartouches thoutmosides, les uns et les autres relevés — et fournis — par Jean-Nicolas Huyot. Champollion lui-même a reconnu, plusieurs fois, sa dette, et ses affirmations sont éloquentes. Ainsi nous lisons, dans la *Lettre au Duc de Blacas* (Juillet 1824) : « Je dois ce précieux document à l'amitié de M. Huyot, membre de l'Institut, qui m'a permis de puiser dans ses riches portefeuilles contenant les dessins et les plans des grands monuments de l'Egypte et de la Nubie, que ce savant architecte a étudiés à fond, et dont il a copié avec un soin scrupuleux les différentes légendes royales, en indiquant la place précise de chacune d'elles. Il serait du plus haut intérêt pour l'histoire que le gouvernement encourageât la publication de ces importants matériaux » (12). On trouvera d'autres témoignages non moins explicites en plusieurs endroits du *Précis du système hiéroglyphique* (Paris-Strasbourg-Londres, 1824), notamment aux pages 43 (note 1), 195 (note 1), 214-215, 245, 363; nous nous proposons de les analyser ailleurs. Il convient de rappeler aussi que, d'une part, certaines annotations des feuillets 157-169 du manuscrit NAF 20402 sont probablement de Champollion et que, d'autre part, le nom de Huyot se rencontre plusieurs fois, dans les papiers de Champollion (NAF 20340) sous certains cartouches (par exemple au feuillet 245 : Trajanus, nom impérial romain, grand temple de Philae, Huyot). Une lettre de Champollion, collée sur le feuillet 71 de notre dossier NAF 20402 (13) et publiée — malheureusement sans indication d'origine — par Mademoiselle Hartleben (14), montre d'ailleurs que le fondateur de l'égypto-

logie comptait bien écrire et publier, avec Huyot, un grand ouvrage d'archéologie et d'histoire de l'art (15). Il n'est pas exagéré de dire que, dans le manuscrit NAF 20402, entre autres aux feuillets 97 et 179, nous avons des pierres d'attente du monument projeté; il s'y trouve, non seulement des dessins, mais des textes de Huyot, dont tout porte à croire qu'ils étaient destinés à ce grand ouvrage.

M. Moenis Taha Hussein publiera bientôt, sans doute, les carnets de notes des manuscrits NAF 664 et 691 qu'il a si bien commentés dans sa thèse. Espérons qu'on n'en restera pas là, que les papiers et dessins de Nestor Lhôte et ceux de Huyot, faussement attribués à Nestor Lhôte, feront bientôt l'objet d'une publication intégrale. C'est là en effet une documentation de premier ordre, qu'il faut avoir explorée pour en apprécier l'intérêt et la richesse.

(1) *Catalogue Général des Manuscrits Français, Nouvelles Acquisitions Françaises*, IV (1918), p. 202-206.

(2) Sans parler de sa collaboration aux *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, de Champollion, il convient de citer au moins ses *Lettres écrites d'Égypte en 1838 et 1839*, Paris 1840, et ses *Lettres d'Égypte en 1841*, publiées dans la *Revue des Deux Mondes*.

(3) Il y retourna, nous venons de le voir, en 1838-1839 et en 1841.

(4) Cf. Warren R. Dawson, *Who was who in Egyptology*, Londres 1951, p. 80. Rappelons que le nom de Huyot est lié à l'histoire de l'Arc de Triomphe de la place de l'Étoile, à Paris.

(5) Celle du manuscrit NAF 664, naturellement — impossible à confondre, d'ailleurs, avec l'écriture de Nestor Lhôte.

(6) Elle est datée du 26 février 1825.

(7) Madame Vandier d'Abbadie s'intéresse, depuis longtemps, aux dessins de Nestor Lhôte et se propose d'en publier au moins un choix. Qu'elle veuille bien trouver ici mes remerciements. Je tiens à remercier aussi Mademoiselle Marie-Thérèse d'Alverny, Conservatrice à la Bibliothèque Nationale, dont l'aide obligeante m'a été fort précieuse.

(8) La graphie *Essaboua* se rencontre sous la plume de F.C. Gau dans ses *Antiquités de la Nubie ou monuments inédits des bords du Nil, etc., dessinés et mesurés en 1819*, Stuttgart-Paris, 1822, p. 6-7; 11-12 et pl. 42-47.

(9) La documentation du « Voyage en Grèce » (en fait, essentiellement l'Asie Mineure) est évaluée à 76 feuilles.

(10) *Champollion, sein Leben und sein Werk*, vol. I (1906), p. 421-422.

(11) Voir notamment Raoul-Rochette, *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Huyot*, p. 63; A. Lance, *Annuaire de l'architecte pour l'année 1864*, I, p. 371, n. 1, etc.

(12) P. 84, note 1.

(13) Voir plus haut, note 6.

(14) *Lettres et Journaux de Champollion*, vol. I, 1902 (*Bibliothèque égyptologique*, t. XXX), p. 175-177.

(15) « L'ouvrage que nous comptons faire, dit en particulier Champollion, laisserions-nous aux Anglais le soin de l'exécuter ? »

LA LÉGENDE DES SEPT PROPOS DE METHYER AU TEMPLE D'ESNA

par Serge SAUNERON

Esna pourrait être, avec quelque droit, appelé « le dernier des temples égyptiens »; Edfou, Philae, Dendéra, Kom Ombo même, furent édifiés et décorés, pour la plus grande part, sous les Ptolémées ou sous les premiers empereurs romains. Les textes les plus importants d'Esna datent de Domitien, Trajan, Hadrien, Antonin, c'est-à-dire d'une époque qui s'étend de la fin du premier siècle de notre ère au milieu du second.

C'est cette date extrêmement avancée qui fait l'intérêt du très riche lot de textes que nous y avons relevé depuis une dizaine d'années, et dont l'édition comme la traduction paraîtront au printemps prochain sur les presses de l'I.F.A.O. du Caire.

De multiples indices, dont les données se recoupent, nous permettent en effet d'affirmer que, contrairement à ce qui est souvent admis pour les textes des temples gréco-romains, les inscriptions qui couvrent les murs d'Esna ne sont pas la simple copie de documents traditionnels rédigés de nombreux siècles plus tôt. Nous assistons à Esna à une véritable renaissance de la science sacerdotale, vers la fin du premier siècle, et nous pouvons suivre les étapes, texte après texte, règne après règne, de l'essor de cette période faste pour les lettres sacrées, situer son apogée sous Trajan, puis déceler progressivement les traces de son déclin, lent d'abord sous Hadrien, plus rapide sous Antonin. La période suivante correspond, si l'on peut dire, à une chute abrupte. Sous Marc-Aurèle, à plus forte raison sous les Sévères, la connaissance des hiéroglyphes comme la foi créatrice, déclinent; on copie, fort mal

d'ailleurs, les scènes plus anciennes du temple, inversant les groupes d'hiéroglyphes, sautant des mots, mutilant des signes; à cette époque, on peut dire que l'écriture hiéroglyphique a pratiquement vécu, même si elle doit survivre encore, comme une relique encombrante, presque deux siècles.

Esna nous livre donc ce que nous pourrions appeler « la dernière flambée » du paganisme égyptien, le dernier aspect *officiel* de cette religion millénaire que le christianisme et tant de courants religieux, mystiques et philosophiques contribuaient déjà à saper. Or, ce qui nous frappe, dans ces textes, c'est à la fois l'absence de tout élément inspiré des croyances nouvelles alors en développement, et les indices d'une évolution interne qui s'est opérée « en vase clos ». Dans un monde en évolution, les prêtres d'Esna ont conservé leur foi antique, et le cadre traditionnel de leur religion; mais ils ont réfléchi et ils ont innové; à l'époque que nous avons délimitée apparaît par exemple l'usage systématique d'une cryptographie nouvelle, dont nous ne connaissons pas de parallèle aussi développé plus tôt — et qui n'aura pas de survie très longue d'ailleurs; mais pendant une quarantaine d'années, les prêtres d'Esna ont trouvé ainsi, par l'invention d'un nouveau mode d'écriture des noms divins, le moyen d'exprimer des rapports subtils entre la divinité créatrice et sa création que les textes plus anciens ignoraient.

Les textes d'Esna constituent donc le témoignage d'une période essentielle dans l'histoire de la pensée religieuse égyptienne : celle où, dans un monde qui se transforme, et où de multiples modes de pensée nouveaux s'offrent à qui veut les adopter, une communauté importante demeure attachée à sa foi millénaire, mais tente, en l'enrichissant par l'intérieur, de lui rendre un peu de cette vie qui la fuit.

Ce désir de résurrection des termes d'une foi, un peu poussiéreuse à force d'avoir servi, apparaît clairement dans le souci de rationaliser, d'expliquer, d'exposer. Les textes d'Esna nous transmettent ainsi un récit tout à fait extraordinaire de la création du monde, plus long, plus détaillé qu'aucun de ceux dont nous avons jusqu'ici retrouvé les éléments. Certaines légendes religieuses dont nous connaissons grossièrement les données depuis toujours, nous sont exposées avec de multiples détails; dans tout cela, il y a une large part de notions déjà connues;

il y a quelques éléments nouveaux; il y a surtout le souci de rendre tout cela cohérent, de concilier les versions extrêmes, de constituer, à partir de données éparses et hétéroclites, des récits ou des dogmes où chaque chose trouve une place.

Nous voudrions donner un exemple particulièrement frappant de cette situation privilégiée des documents d'Esna, en rappelant devant vous la « légende des sept propos de Méthyer ».

Son nom égyptien est Méht-oéri, que les textes d'Esna interprètent comme signifiant « la grande nageuse », sens que l'on comprendra parfaitement, une fois défini le rôle de cette déesse.

Qui est Méthyer? Celle-ci est en effet une vache, image de la déesse créatrice du monde; elle aurait nagé dans les eaux initiales en portant entre ses cornes, pour l'arracher aux menaces du chaos et à ses adversaires, l'enfant soleil à peine né en cet univers tout nouveau.

Or, depuis fort longtemps, depuis les Textes des Sarcophages, dès la fin du troisième millénaire par conséquent, nous trouvons dans les textes mention de « Sept *tsw* (plus tard *d'isw*) » de cette déesse Méthyer. De qui s'agit-il? Les réponses les plus diverses ont été apportées à cette énigme, née des sens fort nombreux de la racine *ts*, et de l'indéniable ambiguïté des textes où cette mention apparaît. On a parlé des sept nœuds (nœuds magiques, naturellement) de la déesse, on a traduit *tsw* par le mot « sage », en supposant qu'il s'agissait de sept divinités au rôle incertain, mais dont la science était proverbiale, puisqu'on les voyait mentionnées à propos de la fondation de monuments. Tout cela était on ne peut plus incertain.

Or les textes d'Esna nous donnent une interprétation de cette légende, dans ce long récit de la création que nous évoquons tout à l'heure.

Nous y lisons en effet, après la description de la venue au monde de plusieurs éléments de l'univers, suscités par l'appel de la déesse Neith, l'explication suivante :

Or, sept propos étaient ainsi sortis (successivement) de sa bouche : ils devinrent sept êtres divins (...) Ainsi naquirent les Sept propos divins de Méthyer.

Si nous relisons attentivement le texte de la création, il apparaît en effet que Neith a pris la parole sept fois, depuis sa propre naissance jusqu'à l'achèvement de la création. Et ces sept propos, inégalement du reste, ont été à l'origine d'une part de la création : la terre émergée, les villes d'Esna, de Pé, Dep, Saïs, le temple de Pi-néter, le soleil Rê; d'autres créations (les dieux et les hommes, les trente dieux initiaux, Apopi, Thot), ont eu une origine différente.

Ces Sept *tsw* ne seraient donc autre chose que le principe actif des paroles de la déesse, individualisées après leur action, et figées désormais sous l'aspect de principes divins défunts. Un autre texte d'Esna nous décrit même la tombe où ces Sept propos ont rejoint les dieux défunts des premiers temps :

L'enfer divin qui se trouve en cet endroit, c'est l'enfer mystérieux de Knèph, accompagné de Chou et Tefnout, et d'Atoum qui est enseveli avec eux; c'est l'ancre des dieux morts, des Sept Paroles matérialisées de Méthyer, en leur aspect de faucons. On les appelle les dieux antérieurs, et on nomme (cet ancre) « le château des ba » pour cette raison.

Voilà donc une définition qui, nous être inattendue, a au moins le mérite d'être claire; les sept propos de Méthyer sont les propos créateurs de l'univers, figés en divinités défuntes une fois leur fonction accomplie, et dont la vertu reste liée, traditionnellement, dans les textes religieux, aux évocations du début du monde et aux créations par le verbe.

S'agit-il du sens à accorder définitivement à la légende des Sept Propos, ou s'agit-il seulement d'une réinterprétation tardive du nom ancien des Sept *tsw*? C'est un autre problème. Il n'en reste pas moins que les théologiens d'Esna ont jugé bon de donner explicitement un sens à ce vieux mythe, soit qu'ils l'aient simplement exposé clairement, soit qu'ils l'aient rénové.

Cela nous aide à mieux comprendre ce qu'ont été ces rédacteurs des textes d'Esna, à cette période essentielle des premier et deuxième siècles de notre ère : les dépositaires d'une longue tradition qu'ils ont revivifiée, qu'ils ont coordonnée, qu'ils ont transformée en éléments de dogme et de foi.

Mais là ne s'arrête pas notre analyse.

Nous devons lire parallèlement à ce récit égyptien le texte grec de ce que les spécialistes des documents hermétiques ont appelé le Kosmopoiia de Leyde; prenons par exemple la traduction que Festugière en a donnée dans son étude sur Hermès Trismégiste (p. 300-302). Nous y apprenons que les éléments du monde créé naquirent de sept éclats de rire successifs du créateur :

Et Dieu rit sept fois; et pendant que riait Dieu, il naquit sept dieux, qui enveloppent le monde. Ceux-là sont les dieux qui apparaissent en premier...

Suit un long exposé, qui nous énumère ces sept dieux nés de la bonne humeur du créateur : (1) Phôs, la lumière; (2) L'eau; (3) par la colère de dieu apparut Nous, l'entendement, tenant en main un cœur, et qui fut appelé Hermès; (4) Genna, tenant en main la semence; (5) Moïra, le destin; (6) Kairos et la royauté; (7) Psyché.

Naturellement, ce texte ne recouvre pas celui d'Esna; d'un côté, il y a un récit égyptien; de l'autre, incontestablement, un récit grec. Mais il y a une symétrie indéniable de structure entre la légende égyptienne des sept propos créateurs, et ce récit hermétique des éléments du monde naissant de sept éclats de rire du créateur. Comparons simplement la naissance de Nous, (l'entendement, né de la colère du dieu, avec un cœur à la main, et prenant le nom d'Hermès), avec le récit égyptien de la naissance de Thot, contenu par ce même texte d'Esna : « Thot sortit du cœur de Rê en un moment d'amertume, ce qui lui valut son nom de Thot » (Thot et le mot égyptien désignant l'amertume assonant en égyptien).

Ce sont là, certainement, plus que des coïncidences; ce ne sont sans doute pas non plus des emprunts directs. Peut-être pouvons-nous plus justement parler d'un « climat » gréco-égyptien, fait de bien des éléments hétéroclites, d'anciennes traditions pharaoniques, de gloses plus récentes, de récits alexandrins, peut-être aussi d'éléments judaïques et orientaux venus à travers l'astrologie et la magie, — avant de choisir le canal de la gnose — dans lequel ces textes hermétiques ont été élaborés et transmis. C'est là un problème de vaste envergure, dont la solution ne tient pas en une affirmation pure et simple de parenté ou d'autonomie; il faut nuancer, et mieux définir le

milieu intellectuel qui a donné naissance à tous ces textes, pour voir la part originale de chacun.

Les textes d'Esna, par leur date et leur riche contenu, nous auront du moins confirmé qu'entre la vieille Egypte et les croyances de toute sorte du monde oriental hellénistique, *existe un lien* qu'il faudra progressivement définir. L'édition de ces vieux textes, si austère puisse-t-elle parfois sembler, n'est donc pas simple remuement de choses mortes; à Esna, c'est une étape encore insoupçonnée de la pensée humaine, à un moment essentiel de son développement, qui nous sera ainsi restituée.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Marcel R. Reinhard et André Armengaud. *Histoire générale de la population mondiale*. Préface d'Alfred Sauvy.

1 vol. in-8, V plus 597 pages, 72 illustrations (cartes et graphiques), Paris, 1961, Editions Montchrestien.

Voici un livre de premier ordre dont la découverte apportera, à ses lecteurs et, parmi eux, aux orientalistes, un enrichissement certain. Comme le dit fort bien l'auteur (anonyme) de la notice (Mai 1961) jointe à l'ouvrage : « les problèmes démographiques actuels se posent en fonction de l'histoire... s'enracinent dans le passé et ne peuvent être compris sans lui. Politiciens, économistes, sociologues, démographes, se sont donc tournés vers le passé... Ils ont dû s'improviser historiens et faire appel aux historiens, ainsi est née l'histoire de la population. Avec elle, une dimension nouvelle de l'histoire a révélé son ampleur ». Cette nouvelle branche des disciplines historiques n'est-elle pas liée, en effet « à l'histoire des idées, des croyances, des coutumes, qui dictaient les attitudes collectives devant la vie, devant la mort, devant les rapports sexuels... à l'histoire des structures sociales, aux liens de dépendance, à la propriété, à l'esclavage... enfin à l'histoire des sciences et des techniques, aux progrès de la médecine, de l'agriculture, de l'élevage, de l'industrie et des échanges ». Mais, comme le dit très justement, dans une belle préface, Alfred Sauvy, Professeur au Collège de France et Directeur de l'Institut National d'études démographiques, « l'histoire de la population du monde est en marche » (p. 1). De là le plan du présent ouvrage, dont les auteurs ont su admirablement « mettre de l'ordre dans un enchaînement d'événements difficiles à contrôler et donner de la vie à des chiffres dont l'énumération squelettique ferait un ensemble sans portée » (p. V). M. Marcel Reinhard, professeur à la Sorbonne, avait publié en 1949, chez le même éditeur, une première *Histoire de la population mondiale* qui devint bientôt classique, mais dont les cadres chronologiques se limitaient

à la période moderne et contemporaine (1700-1948). Avec la savante collaboration de M. André Armengaud, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon, il nous donne aujourd'hui, sur le même sujet, un nouveau livre, aussi solide, aussi pénétrant que l'ancien, mais qui nous conduit « de l'âge de la pierre jusqu'à celui de la bombe atomique et dans le monde entier ». Il faut l'en féliciter et lui savoir gré d'avoir ainsi étendu, avec tant de bonheur, le champ de ses enquêtes. S'ils s'intéressent à ces problèmes, comme on doit le souhaiter, les membres de notre Société trouveront grand profit à lire les pages suggestives que le professeur Reinhard consacre à l'Égypte des Pharaons (p. 22-25; bibliographie, p. 28). Ces pages sont très denses, et si instructives qu'on voudrait pouvoir les reproduire in extenso. En voici du moins quelques passages. Tout d'abord sur le problème de la descendance. Bien que des procédés aient existé, tendant à la limitation des naissances (et dont il faudrait savoir si l'usage était « assez répandu et assez efficace pour agir sur le mouvement général de la population »), « tout montre l'ardent désir des Égyptiens de perpétuer leur famille, d'échapper à la honte de la stérilité, d'assurer le culte des morts par la persistance de la lignée. Les enfants étaient bien accueillis, aussi bien les filles que les garçons, ils n'étaient pas abandonnés, à la différence des mœurs de tant d'autres peuples contemporains... Peut-être la mortalité infantile explique-t-elle le petit nombre d'enfants que comptent les familles connues par les généalogies ou les monuments... il ne s'agit là que d'une minorité de notables, peu représentative, et qui peut-être, ne souhaitait pas une nombreuse famille » (p. 24). Rappelons en passant que des enfants, si nombreux, de Ramsès II, beaucoup périrent en bas âge ou très jeunes. Mineptah, qui lui succéda, n'était que le treizième de ses fils. Une citation encore, le long développement que, d'après Jacques Pirenne et Alexandre Moret, Marcel Reinhard consacre aux villes égyptiennes : « Du point de vue juridique, nous dit-il, la ville égyptienne disposait d'un régime distinct dans les périodes de division politique, non pas dans les temps d'unification et de centralisation. Du point de vue fonctionnel, la ville remplissait un rôle administratif, voire politique et religieux... la population artisanale et marchande ne tenait une importante place que dans des cas particuliers, quand le site et la position s'y prêtaient, aux carrefours des voies navigables et terrestres, sur un rivage marin bien placé et protégé. Dans la plupart des

cas, et cela dès l'unification de la haute et de la Basse Égypte, des remparts et une milice avaient mission de garantir la sécurité, ce qui conférait aux villes un aspect typique et une valeur militaire. Pourtant l'Égypte demeurait essentiellement paysanne, la ville renfermait dans ses murs des cultivateurs, et même dans certains quartiers, des éleveurs avec leurs bêtes. L'une des anciennes villes égyptiennes, parmi les plus fameuses et les mieux connues — Thèbes, « la cité aux cent portes », capitale du nouvel empire — pour grandiose qu'elle ait été, avec ses temples, ses palais, ses quartiers administratifs et résidentiels, appartenait à cette catégorie. » (p. 24-25).

Ajoutons que la présentation matérielle de l'ouvrage mérite les plus grands éloges; sa typographie, claire et aérée, en rend la lecture (ou la consultation) agréable et facile.

Jean Sainte Fare Garnot.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

CABINET D'ÉGYPTOLOGIE
11, PLACE MARCELLIN BERTHELOT
PARIS-5^e

COMPOSITION DU BUREAU

| | |
|--|--|
| Président. | M. Jean SAINTE FARE GARNOT, Professeur à la Sorbonne. |
| Vice-Présidents. . . . | M. Georges POSENER, Professeur au Collège de France. M. Jean LECLANT, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg. |
| Secrétaire. | M. Jean VERCOUTTER, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille. |
| Trésorier. | M. Paul VALEUR. |
| Correspondance. . . . et Bulletin | Administrative et Scientifique : M. J. VERCOUTTER, 104, Rue de Cambronne, Paris-15 ^e . Financière : M. VALEUR, 43, Rue Gros, Paris-16 ^e . |
| Compte de chèques postaux | Paris N° 2093-33. |
| Compte en Banque | Crédit Algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris-2 ^e Libeller les chèques à l'ordre de la Société Française d'Égyptologie. |

REVUE FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

| | |
|--------------------------------|---|
| Directeur | M. J. SAINTE FARE GARNOT, |
| Commission de publication. . . | MM. A. BATAILLE, maître de conférences de Papyrologie à la Faculté des Lettres de Paris. J.-J. CLÈRE, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études. |
| Secrétariat | J.-J. CLÈRE, 34, rue du Cotentin, Paris-15 ^e . |

Adresser les manuscrits destinés à la Revue à la Société Française d'Égyptologie :

CABINET D'ÉGYPTOLOGIE, 11, Place Marcelin-Berthelot, PARIS - 5^e.